1983 - N° 1

Saint-Luc Médical

organe trimestriel de la
société médicale belge de
saint-luc.

rédacteur en chef honoraire :
r. de guchteneere

rédaction :
Prof. J. Lederer

cinquante-deuxième année

1 - 1983

Editeur responsable Prof. J. Lederer - Dr G. Vandenberghe
avenue de l'Yser 19 1040 Bruxelles C.C.P. 000-0321178-11

SAINT - LUC MEDICAL

SOMMAIRE

Pour ceux qui n'auraient pas encore renouvelé leur cotisation (500 fr.), qu'ils le fassent au plus tôt ! Société Médicale St. Luc, avenue de l'Yser, 19, 1040 Bruxelles, C.C.P. 000-0321178-11 ; tél. 02/735 36 02.

N° 1 - 1983

XVème Congrès International des Médecins Catholiques
Rome 1 - 5 octobre 1982

HOMELIE DE SA SAINTETE JEAN PAUL II

La responsabilité et les tâches du médecin catholique

C'est avec la plus grande joie que je viens saluer aujourd'hui de si nombreux et illustres représentants de cette sublime forme de service destiné à l'homme : la science médicale, réunis pour ces importantes assises qui sont celles, conjointes, du XVème Congrès de la Féderation Internationale des Associations Médicales Catholiques (FIAMC) et du XVIème Congrès National de l'Association des Médecins catholiques italiens (AMCI).

Et ce qui rend ma joie encore plus vive, c'est l'exceptionnelle variété et, en même temps, la profonde unité qui caractérisent votre Assemblée : en effet vous provenez de toutes les parties du monde et vous opérez dans les plus diverses conditions et situations politiques et sociales ; et en même temps vous êtes unis par une foi chrétienne commune qui soutient et anime votre activité au service de la vie et de l'homme.

J'adresse à tous un cordial salut et mes remerciements avec une pensée toute spéciale pour ceux qui ont organisé ce Congrès avec zèle et enthousiasme.

Je tiens à remercier tout spécialement Mgr Florent Angelini qui, depuis longtemps, est l'inlassable et dévoué animateur de l'Association des Médecins Catholiques Italiens ; en la présente circonstance il a affronté une masse énorme de travail pour préparer votre Congrès ; avec soin et intelligence il s'est occupé de ses moindres détails, surmontant une variété complexe de difficultés, obtenant à juste titre, appréciation, adhésion et participation.

Il n'est aucun lieu qui, plus et mieux que Rome, pourrait reproposer et renforcer une vision universelle de ce service de l'homme où trouve sa raison d'être tout article du code de déontologie médicale. Rome, qu'on dit « Ville éternelle » parce qu'elle semble vivre depuis toujours, s'ouvre à cet horizon universel qui en fait un obligatoire et exaltant point de référence de toute civilisation.

Le droit fondamental de l'homme à la vie

Le thème de votre Congrès recueille et synthétise le problème des droits fondamentaux de l'homme, un problème que je ressens très vivement. De tout temps, le droit de l'homme à la vie est reconnu comme droit primordial et fondamental, comme racine et source de tout autre droit.

La vie est donc une des plus grandes valeurs car elle vient directement de Dieu, origine de toute vie *(Genèse* 2, 7 ; *Ezéchiel* 37, 8-10). En tant qu'être vivant, créé à l'image de Dieu *(Genèse* 1, 26), l'homme est immortel par nature *(Genèse* 2, 7 ; *Sagesse* 2, 23).

Je vois que le concept de caractère global de la vie, est opportunément souligné dans les différentes articulations de ce Congrès, dans les rapports, dans les communications, dans les sujets à discuter. J'en suis très heureux car j'attribue à ces lignes directrices une importance fondamentale.

En effet, si être au service de la vie définit l'objectif de la médecine, les limites de ce service ne peuvent être tracées qu'en fonction du véritable et intégral concept de la vie. En d'autres mots : le sevice auquel vous êtes appelés doit à la fois comprendre et transcender le caractère corporel, précisément parce que la vie n'est pas épuisée avec ce caractère.

La Bible, tout en rappelant la fragilité de la condition humaine, vulnérable comme un brin d'herbe (cf. *Isaïe* 40, 6; *Psaume* 192, 12), fuyante comme une ombre (*Job* 4, 2; 8, 9), insignifiante comme une goutte d'eau (*Sir.* 19, 10), souligne la grandeur démesurée de la vie qu'elle identifie avec le bien, alors qu'elle attribue au péché non seulement la souillure de la faute mais aussi la punition de la maladie et de la mort physique elle-même. A cause de son péché l'homme a perdu l'immortalité pour lui-même et pour ses descendants (*Rm* 5, 12; 1 *Cor* 15, 21).

Cette ample vision du concept de la vie est confirmée par la manière dont est présentée la rédemption opérée par le Christ, vue comme une récupération de la vie, une remise en possession de la vie, un don de vie en abondance (*Jn* 10, 10). La grâce est vie dans le Christ ; retrouver la vie signifie se situer à nouveau dans le dessein créateur de Dieu qui, par définition, est « le Dieu vivant » (*Deuter* 5, 23; *Mt* 26, 63 etc.).

Défendre la vie

Aussi, éminents médecins réunis ici pour étudier les multiples problèmes de la santé, est-ce à juste titre que vous avez mis l'accent sur la défense de la vie car dans cette valeur suprême se retrouvent les ultimes racines qui justifient votre action dans vos spécialisations respectives. Il vous incombe de sauvegarder la vie, de veiller à ce qu'elle évolue et se développe au cours de tout le cycle de l'existence humaine, en respectant le plan tracé par le Créateur.

La connaissance toujours plus approfondie des phénomènes qui président à la vie a amplement reculé les limites de la science médicale dont les services se déroulent sur les plans de la médecine préventive, curative, réhabilitative avec d'inépuisables efforts pour aménager, défendre, corriger, récupérer les conditions vitales, efforts qui accompagnent l'être humain dès tout premiers stades de l'existence jusqu'à l'inéluctable déclin.

De plus, aujourd'hui plus que jamais, la médecine se trouve au centre de la vie communautaire comme facteur déterminant dans les programmes d'éducation, dans la valorisation de tout l'homme, dans l'organisation des formes de vie associée, dans la récupération des valeurs compromises ou perdues, dans l'offrande à l'homme d'un motif d'espérance toujours nouveau.

Un soutien à la mission rédemptrice de l'Eglise

Depuis sa naissance l'Eglise a toujours considéré la médecine comme important soutien de sa propre mission rédemptrice à l'égard de l'homme. Des antiques « xenodochos » aux premiers centres hospitaliers et jusqu'à présent, le ministère du témoignage chrétien a procédé d'un pas égal avec le témoignage de la sollicitude à l'égard des malades. Et comment ne pas souligner le fait que la présence même de l'Eglise dans les pays de mission se caractérise par une attention prévenante à l'égard des problèmes de la santé ? Ceci advient non pas à titre de fonction surrogatoire, suppléant à la carence d'insitutions publiques, mais parce que l'action au service de l'esprit de l'homme ne peut se réaliser pleinement que si elle s'exerce comme action au service de son unité psychophysique. L'Eglise sait parfaitement que le mal physique emprisonne l'esprit, de même que le mal de l'esprit asservit le corps.

Du reste, il est très significatif que des saints canonisés par l'Eglise — comme Jean de Dieu et Camille de Lellis, pour ne citer que ceux-ci — ont apporté de décisives innovations sur le plan d'une assistance au malade toujours plus attentive et compréhensive. D'autre part, une étude approfondie des normes ascétiques chrétiennes permettrait de raviver des apports non secondaires à l'éducation de l'homme au

sujet des soins à apporter à sa propre santé physique. Et n'est-ce pas votre collègue, Alexis Carrel, qui a soutenu, par exemple, que la prière réconcilie l'homme avec Dieu et avec lui-même, et qu'elle se confirme comme remède de l'esprit avec des effets remarqués sur la santé intégrale de la personne ? (Alexis Carrel, *La prière,* Paris 1935).

C'est en considérant ceci que les Pères du Concile Vatican II ont affirmé avec une fierté émue, dans leur appel aux hommes de pensée et de science : « Votre chemin est le nôtre. Vos sentiers ne se révèlent jamais étrangers à ceux qui sont proprement nôtres. Nous sommes les amis de votre vocation de chercheurs, les animateurs de vos conquêtes et, le cas échéant, les consolateurs de votre découragement, de votre insuccès. Nous avons donc un message également pour vous : continuez votre recherche, sans jamais renoncer, sans jamais désespérer de la vérité... » (Concile Vatican II, *Message aux hommes de pensée et de science,* 7 décembre 1965).

Moi-même, dans ma récente Encyclique *Laborem Exercens,* j'ai rendu hommage à l'importance de votre rôle, insistant sur le droit primordial de tout homme à disposer de tout ce qui est nécessaire pour soigner sa propre santé ; le droit donc à une assistance sanitaire appropriée (cf. *Laborem exercens,* n. 19). Il me plaît de reprendre ce thème ici pour confirmer le devoir qui incombe à la science médicale de se perfectionner pour améliorer les conditions et le milieu où s'exerce cette activité humaine fondamentale qu'est le travail. Si l'on veut que le travail devienne de plus en plus personnalisé, il est nécessaire avant tout que soit garantie sa salubrité.

Accroître l'humanisation de la médecine

Vos efforts, Messieurs, ne peuvent se limiter à l'exercice correct de votre profession ; ils doivent être soutenus par cette attitude intérieure qu'on appelle opportunément « esprit de service ». En effet le patient auquel vous consacrez vos soins et vos études n'est pas un individu anonyme auquel appliquer ce qui est le fruit de vos connaissances ; il est une personne responsable qui doit être invitée à prendre activement part à l'amélioration de sa santé et à l'obtention de la guérison. Elle doit être mise en mesure de choisir personnellement et non de subir la décision et le choix des autres.

Et c'est en ce sens que se pose l'appel à l'« humanisation » de l'œuvre du médecin et des lieux où elle s'exerce. Cette humanisation signifie proclamation de la dignité de la personne humaine, respect de son corps, de son esprit, de sa culture. Votre tâche est de chercher à découvrir toujours plus profondément les mécanismes biologiques qui règlent la vie afin de pouvoir agir sur eux en vertu d'un pouvoir sur les choses que le Seigneur a voulu donner à l'homme. Mais en faisant ceci, vous avez toujours le devoir de vous maintenir strictement dans la perspective de la personne humaine et des exigences qui découlent de sa dignité. Concrètement : vous ne pouvez vous limiter à être médecins d'un organe ou d'un appareil : vous devez prendre en charge toute la personne et créer des rapports personnels qui contribuent à son bien-être.

Respecter l'homme dans sa dignité de créature de Dieu

A ce propos, la présence d'hommes de science, de cliniciens, de médecins, d'agents sanitaires provenant de partout dans le monde m'incite à rappeler un grave et urgent problème : celui de pourvoir à la sauvegarde, à la défense et à la promotion de la vie humaine à travers le filtre des différentes cultures. En tant qu'image de Dieu, l'homme est le reflet de l'infinité des visages que le Créateur assume dans ses créatures ; visages dessinés par le milieu, par les conditions sociales, par la tradition, en un mot par la culture, il est essentiel que dans les divers contextes culturels on évite scrupuleusement de voiler la splendeur de ce reflet ou de défigurer les traits de cette image. C'est le devoir de chaque citoyen, mais surtout de ceux qui comme vous ont des responsabilités sociales directes, de se prodiguer pour que

soient reconnues et affrontées d'éventuelles formes d'intervention sur l'homme qui se révéleraient en contradiction avec sa dignité de créature de Dieu.

Une action individuelle en ce sens ne saurait suffire. Il faut un travail d'ensemble, intelligent, programmé, constant et généreux, et ceci non seulement dans le cadre des différents pays, mais aussi à l'échelle internationale. En effet une coordination au niveau mondial pourrait permettre une meilleure annonce et une plus efficace défense de votre foi, de votre culture, de votre engagement chrétien dans *la recherche scientifique et* dans *la profession.*

Développer une technologie de la vie

Il y a un message que je sens présent dans votre Congrès et qui doit se faire toujours plus explicite à travers votre action individuelle ou associée. C'est l'appel à la communauté sociale et à ses responsabilités pour que les ressources gaspillées, sans mesure dans des technologies de mort se transforment en soutien et développement de technologies de vie.

Par un mystère qui plonge ses racines dans la complexité et dans la fragilité du cœur humain, l'option pour le bien et pour le mal se sert souvent d'instruments identiques. Des technologies capables d'être orientées vers le bien, sont tout aussi capables d'opérer un mal immense : c'est uniquement l'homme qui est l'arbitre de leur application et de leur emploi.

En outre, dans le domaine de la recherche scientifique il y a de nombreux problèmes qui attendent depuis longtemps un meilleur soutien pour être examinés plus avant, alors qu'ils sont laissés de côté, faute de financement. Des laboratoires dont on attend une parole d'espoir pour combattre des maladies particulièrement répandues à notre époque, semblent languir, non pas, certainement, par manque de personnel préparé, mais parce que les fonds nécessaires sont déroutés sur des pistes de destruction, de guerre et de mort.

Lutter contre la dénutrition et le sous-développement

Le problème se pose de la même manière à l'égard de quelques autres graves phénomènes de notre époque. Permettez-moi de souligner notamment le problème de la dénutrition et du sous-développement. De la géographie de l'existence émergent aujourd'hui de vastes territoires et d'entières populations qui endurent la misère et la faim. Alors que les peuples riches sont affectés de maladies du métabolisme à cause de l'alimentation excessive, la faim ne cesse de faucher ses victimes, spécialement parmi les plus faibles, les enfants et les vieillards.

Il n'est pas admissible qu'on reste muets et passifs en présence de ce drame, surtout quand on voit une solution possible dans une utilisation plus sensée des ressources disponibles. Que votre voix s'unisse à celle de toutes les personnes de bonne volonté pour demander aux responsables de la chose publique un engagement plus décidé pour donner la priorité à une prompte et concrète solution de cet effrayant et dramatique problème.

Les devoirs du médecin catholique

Votre Congrès est un congrès de médecins catholiques. Ce titre de catholiques vous impose de témoigner par la parole et par l'exemple la foi en une vie qui transcende l'événement terrestre et se place dans un dessein divin supérieur.

Ceci revêt une grande importance dans l'exercice de votre profession. L'expérience nous enseigne en effet que l'homme qui a besoin d'assistance tant préventive que thérapeutique révèle des exigences qui vont au-delà de la pathologie organique en cours. Du médecin il n'attend pas seulement des soins spécifiques — qui finiront tôt ou tard par se révéler, fatalement, insuffisants — mais également le soutien humain d'un frère qui sache lui faire partager une vision de la vie où trouve un sens le mystère même de la souffrance et de la mort. Et où peut-on trouver, sinon dans la foi, une réponse apaisante aux suprêmes interrogations de l'existence ?

De ce point de vue, votre présence aux côtés du malade se relie à celle de tous ceux — prêtres, religieux et laïcs — qui sont engagés dans la pastorale des malades. Un bon nombre des aspects de cette pastorale se rencontrent avec les problèmes et les tâches de ceux qui sont au service de la vie. Il y a une nécessaire interaction entre l'exercice de la profession médicale et l'activité pastorale car l'unique objet de l'un et de l'autre est l'homme pris dans sa dignité de fils de Dieu, de frère qui a besoin comme nous tous d'aide et de réconfort. Les domaines de cette possible et nécessaire inter-action sont variés ; parmi ceux-ci j'ai à cœur d'attirer votre attention sur le domaine de la famille, souvent éprouvée — surtout aujourd'hui — par de profonds malaises et appelée à se mesurer avec le difficile problème d'une paternité responsable, vécue dans le respect des lois divines qui gouvernent la transmission de la vie, et en même temps de celles qui favorisent un authentique amour congugal.

L'exemple du Christ

En souhaitant donc que parmi tous ceux qui opèrent dans le camp de la santé s'impose toujours une sincère disposition à la rencontre, au dialogue, à la collaboration constructive, je vous indique à tous le Christ comme modèle, Lui qui fut médecin de l'Esprit et souvent médecin du corps de ceux qu'il rencontrait sur les chemins de son pèlerinage terrestre ; le Christ, surtout, qui accepta de vider jusqu'à la lie la coupe de la souffrance humaine. Assumant la condition humaine et expérimentant la douleur jusqu'à la mort, et la mort sur une croix, sans avoir commis de faute, le Christ s'est fait à la fois image de maladie et de guérison, de défaite et de salut, afin qu'aient en Lui une espérance fondée tous ceux qui, en tout temps, doivent se mesurer avec la souffrance.

Gardez donc toujours sous le regard de l'esprit, vous les spécialistes de l'art médical, le Christ dans le mystère de sa passion et de sa résurrection. Qu'il vous éclaire constamment sur la dignité de votre profession et vous dicte en toute circonstance l'attitude et les pas qu'indique et exige une ligne cohérente de foi. Les hommes d'aujourd'hui ne demandent pas seulement l'affirmation des principes, mais aussi la manifestation concrète de signes, de témoignages chrétiens.

Que la Vierge, Dame de Sagesse, que l'on invoque partout comme « salut des malades » guide votre route, qu'elle vous aide à réaliser votre œuvre au service de la vie, l'accompagnant de bonté, de compréhension, de disponibilité et de dévouement, des qualités qui ont eu en Elle la plus haute réalisation.

Animé de ces sentiments je vous donne de tout cœur, à vous et à tous ceux que vous représentez, la Bénédiction Apostolique propitiatoire de toute faveur céleste désirée.

Maîtriser le taux de cholestérol de vos patients?

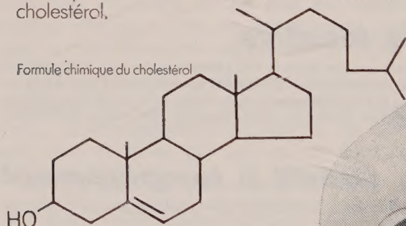


Cristaux de cholestérol agrandis 500 x © Copyright UNION

① Il est prouvé scientifiquement que les acides gras polyinsaturés maintiennent le taux de cholestérol dans le sang à un niveau normal.

② Becel a une haute teneur en acides gras polyinsaturés (cis-cis linoléiques). Elle aide par conséquent à maîtriser efficacement le taux de cholestérol.

Formule chimique du cholestérol



③ Becel a non seulement une margarine de régime pour le pain, mais aussi une margarine de régime liquide pour la cuisine.

Ainsi Becel procure, à chaque repas, la dose nécessaire d'acides gras polyinsaturés (cis-cis linoléiques) pour vos patients.

par 100 g de produit	Becel pour le pain	Becel pour la cuisine
matières grasses	min. 82 g	min. 82 g
dont • acides gras polyinsaturés	ca. 65%	ca. 65%
• acides gras monoinsaturés	ca. 15%	ca. 21%
• acides gras saturés	ca. 20%	ca. 14%
P/S	3,2	4,6
Teneur en sodium	max. 0,01 g	max. 0,01 g

becel





Becel pour un régime hypocholestérolémiant.

Le XVème Congrès Mondial des Médecins Catholiques

Rome 1, 2, 3, 4, 5

La F.I.A.M.C. (Fédération Internationale des Associations de Médecins Catholiques) avait chargé l'Association Italienne des Médecins Catholiques d'organiser à Rome le XVème Congrès Mondial des Médecins Catholiques avec comme thème « Le Médecin au Service de la Vie ».

Ce fut une manifestation réellement grandiose, groupant 5.000 participants de 70 nations différentes.

Le Congrès fut inauguré par une messe solennelle célébrée à la Basilique Saint-Pierre par le cardinal Poletti.

Après les adresses traditionnelles, le thème du Congrès débuta par un *exposé de Monseigneur Angelini* qui insista sur le fait que le mot « vie » pour le médecin catholique ne se limite pas à un fait biologique, mais est la manifestation de l'être dans son plein achèvement ; grâce à la rédemption opérée par le Christ, il est la communion de l'homme avec Dieu. Le don de la foi est une source scientifique inépuisable qui élargit le champ de la recherche en exaltant la valeur de la vie humaine. Les scientifiques croyants doivent traduire cela par leur comportement au cours de leurs recherches.

1ère Table Ronde : Le médecin pour la promotion et le respect de l'intégrité psycho-physique de la personne.

Ce thème fut traité par Mc Forell (Zimbabwe), Curtiss (Australie), Gomez (Philippines), von Eiff (Allemagne), R.P. Corcoran (Etats-Unis) et Casares (Argentine).

Le médecin ne peut soigner l'homme que dans son intégralité ; une atteinte de l'intégrité physique a toujours un retentissement sur l'intégrité psychique. Le médecin ne peut utiliser des techniques biologiques ou psychiques que dans le respect de la personne humaine. Ceci est vrai tant dans les pays industriels que dans les pays en voie de développement. Il faut particulièrement veiller au respect de ces règles dans l'essai de médicaments nouveaux. Le médecin n'est ni un marchand de santé, ni un technicien rétablissant le malade ; il est partenaire du malade et jusqu'à un certain point image de Dieu. Selon les directives de Pie XII, le médecin a une responsabilité morale, il doit veiller à l'intégrité psycho-physique du malade et n'a pas le droit d'en faire un simple objet de recherche.

2ème Table Ronde : la prévention et l'éducation à la santé.

Les divers aspects de ce thème furent traités par Poulizac (France), Antonelli (Italie), Warmann (Ghana) et Lederer (Belgique).

La prévention et l'éducation à la santé peut être d'une grande efficacité dans le milieu professionnel dans la mesure où elle s'inscrit en fonction d'un milieu déterminé ; elle a deux objectifs : 1) la maîtrise des risques professionnels, 2) la promotion de la santé. Elle exige la démocratisation des connaissances et la participation de tous. D'une manière générale, le rôle de la famille est primordial dans ce domaine et il faut favoriser au maximum la communication entre ses membres et résister aux forces de dissolution de celle-ci. Il est indispensable que le médecin passe une

partie importante de son temps, et notamment de son temps libre, à faire l'éducation sanitaire. Ceci est vrai surtout dans le domaine alimentaire où il existe un contraste entre les pays riches où l'espérance de vie est réduite par l'excès de graisse, de sucre, de sel et les pays pauvres où elle est réduite par l'insuffisance calorique, mais surtout le manque de protéines alors qu'une meilleure information pourrait faire utiliser avec plus de profit pour la santé des ressources disponibles sur place.

3ème Table Ronde : nouvelle dynamique de la collaboration au sein des institutions de soin.

Des exposés furent faits par Leocata (Italie), Jensen (Danemark), Anguissola (Italie), Ruiz (Espagne), Roth (Autriche), Zichichi (Italie), Roche (Angleterre), Devos (Belgique), Gambescia (Etats-Unis).

Le malade a des droits, mais aussi des devoirs. On doit veiller non seulement à la restauration de sa santé, mais aussi à sa réhabilitation et sa réinsertion ; en revanche, le malade doit avoir confiance et collaborer avec le personnel de la clinique. Le médecin doit obéir à sa conscience et ne peut être le serviteur aveugle de la société, par exemple lorsque celle-ci ordonne l'avortement. Les services universitaires ont fait de la médecine avant tout une science et négligé trop l'aspect psychologique et relationnel. Il faut toujours tenir compte de l'aspect éthique, par exemple dans l'investigation pharmacologique. Le seul garant est la conscience du médecin. Médecins et prêtres doivent s'entraider ; le médecin peut rendre service au prêtre par l'expérience du contact avec les malades ; il peut l'aider à distinguer les faux sentiments religieux de la vraie piété. Il faut noter l'importance que Jean Paul II attache aux recherches et aux découvertes médicales. L'équipe paramédicale, à condition de collaborer avec le médecin, contribue beaucoup à la qualité des soins. Certains hôpitaux complètent leur action extérieure grâce à des volontaires. Actuellement, les hôpitaux connaissent de grosses difficultés de gestion qui peuvent retentir sur les conditions d'exercice de la médecine. L'administration doit veiller à l'harmonie de tous les rouages au sein d'un hôpital.

4ème Table Ronde : L'assistance à domicile.

Participaient aux exposés : Teodori (Italie), Heinrich (Allemagne), et Fiori (Italie).

Le rôle du médecin de famille est primordial. Son image a été amoindrie pour diverses raisons :

1) recours direct au spécialiste,
2) confiance excessive dans les tests de laboratoire,
3) fonction trop bureaucratique,
4) hospitalisation plus fréquente,
5) mauvaise préparation des jeunes médecins dans cette voie,
6) crise de la famille.

Il faut rétablir son prestige. Il doit :

1) veiller à ce que le traitement soit suivi,
2) donner une sécurité psychologique,
3) prévenir les troubles psychosomatiques,
4) résoudre les conflits conjugaux,
5) orienter vers le spécialiste adéquat,
6) évaluer les résultats.

La famille a son rôle à jouer en aidant le patient au point de vue psychologique, mais la maladie d'un membre peut perturber la famille. Le personnel paramédical peut jouer un grand rôle dans l'assistance à domicile et l'Eglise, par ses institutions, a puissament contribué au développement d'équipes de soin à domicile.

5ème Table Ronde : Le médecin aux frontières de la mort.

Ce thème a été traité par Bompiani (Italie), Poltawska (Pologne), Vas (Indes), Gould (Angleterre), Candia (Brésil), Becker (Allemagne), Biscaïa (Portugal), Manni (Italie) et Lorenzetti (Italie).

L'avortement, quels que soient les motifs invoqués, est une atteinte grave à la dignité de l'homme ; il n'a presque toujours pour but que d'éluder les conséquences d'une libéralisation sexuelle. Chaque avortement a des conséquences irréversibles sur le psychisme de la femme. Il persiste un sentiment de culpabilité qui se traduit en aggressivité vis-à-vis de la famille, des enfants et du médecin.

Chez le patient arrivé à la fin de sa vie, le médecin ne pourra rendre service qu'en se mettant à sa place ; il faut le rassurer et entretenir en lui l'espoir d'une vie d'une autre dimension. Le médecin n'a pas le droit de mettre fin volontairement à la vie d'un malade, mais il est autorisé à ne pas utiliser les dernières ressources de la médecine pour prolonger la vie à tout prix ; le malade a le droit de mourir en paix. Dans les léproseries, le dynamisme de l'équipe médicale et paramédicale peut énormément pour soutenir le moral des patients. Le cas difficile de l'enfant ou l'adolescent ne peut être résolu que par l'amour de sa mère et la conception qu'il se fait de ce qui arrivera après ; c'est la foi qui appaisera ses angoisses. Aider le malade à passer de la vie temporelle à la vie éternelle fait partie de la mission sacrée du médecin ; il a là l'occasion d'appaiser l'esprit du patient et de calmer l'angoisse des proches. Les secours physiques étant dépassés, les secours spirituels les remplacent.

Outre ces tables rondes eurent lieu 3 conférences :

1ère Conférence : la F.I.A.M.S. dans les années 80, par Gedda (Italie).

Après avoir rappelé que le premier congrès international eut lieu à Bruxelles, sous la présidence du docteur Maurice Wibo en 1935, le conférencier rappelle qu'au fil des Congrès de Vienne, De Lisbonne, de Lourdes, de Rome, de Paris, de Dublin, de Bruxelles, de Munich, de Londres, de Manille, de Washington, de Barcelone et de Bombay, la Fédération Iinternationale établit progressivement ses structures, gagne chaque fois plus d'adhérents et construisit sa doctrine de ce que doit être le médecin catholique. Le dialogue doit être pour lui le code fondamental et la base de sa déontologie. Actuellement la médecine est malade de l'érotisme, de l'hyperspécialisation et surtout de sa suffisance. La F.I.A.M.C. devra la guérir de sa maladie en s'inspirant du Christ qui lui aussi fut médecin.

2ème Conférence : La dignité de l'homme et les valeurs de la science selon le magistère de Jean Paul II, par Zichichi (Italie).

La constante attention de Jean Paul II pour les activités de l'homme lui a fait attacher une très grande importance aux travaux des hommes de science. Elle souligne l'importance que l'Eglise attache aux découvertes scientifiques. Pour comprendre les liens qui unissent la Science et la Foi, il faut faire une distinction entre progrès de la Science et progrès de la technique. Une technique au service de la vraie science pourra se tourner au service de l'homme. L'originalité du magistère de Jean Paul II est d'avoir souligné la fécondité du rapport Science-Foi.

3ème Conférence : La médecine pour la pathologie de l'esprit, par Buttiglione (Italie).

La santé de l'être humain ne comporte pas seulement le bon fonctionnement des divers organes du corps, mais aussi celui du psychisme et de l'esprit. La bonne santé n'exclut pas l'acheminement vers la mort qui est l'aboutissement naturel de la vie humaine. Le but de la médecine n'est pas d'éviter la mort à tout prix lorsqu'elle survient dans ses délais naturels, mais de l'empêcher si elle survient de manière

anticipée ou violente. Un esprit qui refuse a priori la mort, refuse la condition normale de la vie humaine et doit être considéré comme étant en condition pathologique.

La Messe célébrée par Jean Paul II et l'homélie qu'il prononça fut le sommet du Congrès. Devant 2.500 auditeurs dont 3 cardinaux et 26 évêques, le Souverain Pontife exalta la profession médicale et souligna l'importance du rôle du médecin catholique.

Homélie de S.S. Jean Paul II (résumé)

Le Souverain Pontife commence par proclamer son admiration pour l'assemblée de ceux qui, par la science médicale, se mettent au service de l'homme. Ce qui le réjouit, c'est l'unité de gens venus des 5 parties du monde, malgré la diversité des conditions et des situations politiques et sociales. C'est la foi chrétienne qui crée cette unité.

Il salue tous les congressistes et en particulier Monseigneur Angelini qui s'est tant dépensé pour le succès de ce Congrès. Ce Congrès d'avoir une vue d'ensemble sur le médecin au service de la vie, ce qui est une des bases du code de déontologie.

Le thème du Congrès est une synthèse des problèmes concernant ce droit reconnu de toujours, le droit de l'homme à la vie. La vie est une grande valeur, car il s'agit d'un don de Dieu.

Les différents rapports envisagent la globalité de la vie. Etre au service de la vie est la finalité de la médecine. La Bible nous apprend que la vie est fragile comme un brin d'herbe, fugitive comme une ombre, transparente comme une goutte d'eau. L'homme créé pour l'immortalité a perdu celle-ci par le péché et la maladie. Il appartient aux médecins d'étudier tous les problèmes concernant la défense de la vie dans le respect de l'œuvre du Créateur.

L'accroissement continu des phénomènes présidant à la vie a donné lieu à la naissance d'une médecine préventive, curative, de réhabilitation qui permet de défendre la santé et de récupérer les conditions de la vie dès le début de l'existence. Aujourd'hui, la médecine est au centre de la vie communautaire comme un facteur de valorisation de l'homme.

L'Eglise a toujours considéré la médecine comme un soutien de son action propre, la Rédemption. Depuis l'Antiquité, l'Eglise a suscité des institutions hospitalières et dans les pays de mission, dans le respect des institutions officielles, elle continue cette œuvre, car elle sait combien il existe une unité psychophysique et combien un mal physique influence l'esprit.

En canonisant Jean de Dieu et Camille de Lellis, l'Eglise a voulu montrer toute l'importance qu'elle attachait à l'assistance aux malades ; elle attache aussi une grande importance à l'éducation de l'homme pour le maintien de sa santé physique et psychique. Alexis Carrel a montré combien la prière, ramenant une réconciliation entre l'homme et Dieu contribue au salut intégral de la personne.

Il rappelle combien le Concile Vatican II a affirmé l'intérêt que l'Eglise porte à la recherche scientifique et dans son Encyclique « Laborem exercens », Jean Paul II lui-même a insisté sur l'importance du rôle du médecin dans son action sanitaire. Les médecins par leurs recherches doivent améliorer les conditions de travail de l'homme. Il faut que le travail soit plus personnalisé et s'exerce dans de meilleures conditons sanitaires. Il ne faut pas qu'il subisse continuellement les décisions des autres. Pareille humanisation va dans le sens du respect de la dignité de l'homme.

Le médecin doit prospecter toujours plus en profondeur les mécanismes qui règlent la vie, mais aussi ceux qui assurent la dignité humaine.

A ce sujet, la présence du personnel sanitaire dans toutes les parties du monde peut assurer la sauvegarde et la promotion de la vie. Il est important que l'homme, reflet de l'image de Dieu, quel que soit le contexte politique ou social, ne soit traité



d'une manière qui rabaisse sa personne. Ceci doit être assuré non dans tel ou tel pays, mais être réglé par un consensus international.

Ce Congrès est un message affirmant la responsabilité des médecins dans la sauvegarde de la vie, à travers leurs technologies.

C'est des projets de recherche que l'on peut attendre encore une amélioration de la condition de vie et il faudrait diriger les subsides plus vers ceux-ci que vers les moyens de destruction, de guerre et de mort. A ce point de vue, on ne peut que souligner la gravité du problème de la dénutrition et le contraste qui existe avec les populations d'une partie du monde où existent des maladies métaboliques dues à l'excès d'alimentation. On ne peut garder le silence devant un tel drame et devant l'inégalité de répartition des ressources disponibles. Une solution doit être trouvée au plus vite.

La qualification de catholiques exige que ces médecins apportent un témoignage d'une vie qui transcende les problèmes terrestres. Le médecin dans l'exercice de sa profession ne doit pas seulement soigner la pathologie organique, mais il doit assister l'homme dans la vision d'une vie qui trouve un sens dans la souffrance et dans la mort. Il doit trouver dans sa foi une réponse aux interrogations essentielles de l'existence.

Il y a une interaction nécessaire entre l'exercice de la médecine et celui de la pastorale dont le seul objet est l'homme dans sa dignité de fils de Dieu. Ceci est vrai notamment dans le domaine si important des problèmes familiaux, de celui de la transmission de la vie, de la paternité, de l'amour conjugal authentique. Les médecins doivent être particulièrement disponibles dans le dialogue à l'exemple du Christ qui fut médecin des âmes.

RESOLUTION FINALE

Les 5.000 congressistes appartenant à 71 nations, venant des cinq continents, rassemblés à Rome à l'occasion du XVème Congrès Mondial de la Fédération Internationale des Médecins Catholiques (FIAMC), après avoir étudié et discuté les aspects multiples de l'évolution de la recherche médicale moderne et des graves problèmes qu'elle pose quant à l'avenir de la médecine et de l'humanité, ayant constaté l'influence de plus en plus grande que la médecine exerce sur la vie, sur sa naissance, son développement et sa fin, sur la situation sociale de l'homme et son droit aux soins de santé, affirme que le respect et le service inconditionnel de la vie de la personne humaine est un principe essentiel qui doit être le fondement du rôle du médecin.

Le médecin doit être libre des influences nationales, philosophiques, religieuses ou politiques. Déclare que dans de nombreux pays, ces principes sont complètement ignorés, de sorte que les médecins n'ont pas la liberté de conscience, n'ont pas le droit de rester au service de la vie, et qu'on leur demande parfois de mettre fin à celle-ci.

La FIAMC est prête à coopérer avec toutes les autres associations, partageant ses vues, elle prie le Saint-Siège de créer une organisation centrale qui coordonne les activités de tous les organismes catholiques intéressés aux soins de santé.

La FIAMC exprime son attachement filial au Souverain Pontife à l'occasion de Son message lors de Sa visite au Congrès dans lequel il a demandé aux médecins de témoigner leur foi, d'être les médecins de l'homme entier, de coopérer à l'amélioration de l'état social et économique de l'homme et d'extirper la faim et la maladie ; dans lequel il demande que les nouveaux progrès techniques soient employés à l'amélioration de la vie plutôt qu'à sa destruction.

Il demande aux médecins, aux catholiques en particulier, de témoigner de leur foi en la vie éternelle et leur rappelle que leur profession est une vocation au service de l'homme « Image de Dieu ».

La FIAMC demande aussi une Encyclique ou un Document Pontifical traitant de la souffrance et des valeurs humaines, sociales, spirituelles et surnaturelles.

La FIAMC exprime sa résolution d'être au service des hommes vivants.

Assemblée générale de la FIAMC

Durant le XVème Congrès Mondial des Médecins Catholiques, fut tenue l'assemblée générale formée des déléguées des différentes associations nationales.

Elle avait pour but de régler certains points d'ordre administratif, d'approuver le rapport du Secrétaire Général et du Trésorier et d'élire pour 4 ans le nouveau bureau. Celui-ci se compose de :

Vas Chicot (Indes)	: président
Linehan, T.P. (Angleterre)	: secrétaire général
Kluyskens, J. (Belgique)	: trésorier
Mdr. Lorenzetti, D. (Etats-Unis)	: assistant écclésiastique

Nous tenons à féliciter notre confrère Kluyskens pour la marque de confiance de l'assemblée. Elle est la récompense de son dévouement.

Le jeûne dans l'ascèse chrétienne

par J. Lederer

Le jeûne est bien tombé en désuétude depuis le dernier concile. Il devait jusqu'alors être pratiqué par les chrétiens durant le carême, rappel du jeûne de 40 jours et 40 nuits que s'imposa le Christ dans le désert. Il faut reconnaître du reste que depuis une cinquantaine d'années, il n'était pratiqué que de manière fort symbolique par la plupart des chrétiens ; généralement, cela se bornait à limiter les desserts et à éviter les dîners mondains.

Les difficultés de ravitaillement au cours des deux guerres mondiales d'une part, la « nécessité » des dîners d'affaires d'autres part, avaient certainement joué un rôle à peine moins important que la diminution du sentiment religieux pour voir cette pratique progressivement s'amenuiser et cependant, au début du siècle, les bons chrétiens s'imposaient des restrictions alimentaires si sévères qu'à la fin du carême, ils avaient les traits tirés et avaient perdus quelques kilos, même s'ils n'étaient pas gros au départ.

Dans le langage courant, le mot jeûne n'avait qu'un sens très atténué et ne correspondait pas à un arrêt total de nourriture, mais plutôt à une pratique de sobriété.

Dans la tradition spirituelle du christianisme, le jeûne total a sa place, c'est ainsi que Moïse et Elie, tous deux, pratiquèrent un jeûne total avant une rencontre avec Dieu, tout comme le Christ avant d'entreprendre sa vie publique.

Les chrétiens étant invités à imiter le Christ, il est normal que le jeûne leur ait été proposé, mais ce jeûne n'a de sens que qu'il n'est pas imposé par une réglementation, il n'a de sens que dans la mesure où il fait partie de la recherche d'un certain équilibre dans la vie spirituelle.

Il est bien certain que le jeûne du carême a été fort bénéfique pour la santé de beaucoup de chrétiens, il est tout aussi certain que c'est dans le but de progéger la santé qu'à certains moments les prêtres recommandèrent aux fidèles la pratique du jeûne, mais ce n'est pas cela qui doit motiver le chrétien. C'est l'esprit seul qui doit pousser le chrétien à jeûner ; le jeûne doit être un moyen de faciliter l'ascension spirituelle.

Le jeûne est un élément de l'ascèse chrétienne.

Cette valeur religieuse du jeûne n'est du reste pas le fait du seul christianisme. Toutes les grandes religions ont accordé une grande importance à la signification religieuse du jeûne, aussi bien la tradition juive que les religions hindoues. Rappelons-nous les restrictions draconiennes que s'imposait Ghandi.

Comment se fait-il qu'une réalité aussi matérielle, aussi physiologique que le fait de s'alimenter plus ou moins puisse avoir une signification religieuse et spirituelle ?

L'homme n'est ni un simple animal, ni un pur esprit. Il est un corps habité par une âme. Les dispositions de son esprit, de son âme s'expriment dans et par le corps ; toute réalité spirituelle a une répercussion corporelle. Par ailleurs, il n'y a pas de réalité corporelle qui n'ait un retentissement sur le principe de vie qui l'anime.

Chez l'homme, boire et manger et parler n'est jamais l'activité du seul corps, elle est celle de l'homme tout entier et implique donc une certaine dimension spirituelle.

D'autre part, les attitudes prescrites par les différentes religions telles que s'ajourner, se prosterner, prier, chanter sont des attitudes de l'homme dans sa globalité.

Dans bien des religions, le repas communautaire, impliquant souvent des prescrits ou des restrictions alimentaires, est un mode d'affirmation de la solidarité dans une croyance de tous ceux qui y participent. C'est dans cette perspective aussi que se situe le jeûne.

Le jeûne chrétien n'est pas seulement un acte biologique ayant pour but de mettre le tube digestif au repos, de lutter contre la pléthore, il a une autre signification. L'homme libéré de ses contraintes biologiques, de ses contraintes digestives tourne toutes ses resources intellectuelles vers Dieu. Tout comme le Christ autrefois s'est retiré dans le désert pour jeûner et prier, il rompt avec tout le monde matériel dans lequel il vit pour manifester la prédominance du souci de Dieu par rapport à ses besoins terrestres.

Le jeûne à valeur de libération de toute préoccupation matérielle ; il rompt avec le monde de tous les jours et ses problèmes médiocres. Le jeûne n'a pas de valeur en soi, il n'a de valeur que par la signification que lui donne le jeûneur, par le but qu'il suit, le rapprochement de Dieu.

En jeûnant, l'homme décante de sa vie les besoins factices qu'il s'est créé non seulement sur le plan alimentaire mais dans tous les domaines d'ordre matériel ; cela lui permet d'établir la véritable hiérarchie de ses besoins et amorce une régénérescence de sa vie spirituelle. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que la Bible ait considéré le jeûne comme un grand moyen de purification pour obtenir de Dieu le pardon de ses péchés.

Dans ces conditions, le jeûne permet de devenir plus pleinement homme en accordant à la vie spirituelle une place qui n'est généralement que trop restreinte.

Bien entendu, il n'est pas possible dans notre société moderne avec les contraintes qu'elle impose, la nécessité de gagner sa vie, de remplir sa fonction sociale, de recommander les jeûnes extrêmes qu'à l'exemple du Christ, les anachorètes s'imposaient dans le désert. On peut cependant regretter que les chrétiens ne pratiquent plus le jeûne tel qu'il était d'usage courant au début du siècle, consistant en restrictions alimentaires importantes ne les empêchant nullement de vaquer à leurs occupations, dans la mesure où elles ne comportaient pas du travail de force.

Le jeûne procure à bon nombre de nos concitoyens un bien-être physique en réduisant la pléthore dont ils sont atteints et se manifestant par l'excès de poids, l'hypertension, avec ses vertiges, l'insuffisance cardiaque et respiratoire avec sa dyspnée d'effort, les troubles digestifs. Sur le conseil de médecins, pas mal de gens se mettent pour le bénéfice de leur santé à des régimes de restriction calorique parfois extrêmement sévères.

Ceci n'a rien à voir avec le jeûne de l'ascène chrétienne. Ce qui donne sa valeur au jeûne, c'est orientation, l'intention que l'on poursuit. Le jeûne chrétien est celui que l'homme pratique pour se spiritualiser, pour se rapprocher davantage de Dieu.

Le jeûne, réalité corporelle et biologique, acquière une dimension spirituelle par la signification qu'on lui donne, par le but poursuivi. Par sa finalité, il permet à l'homme de se réaliser pleus pleinement en accordant à la vie spirituelle la place qui lui revient.

Société Médicale Belge de Saint-Luc

(Association sans but lucratif)

Président général : Prof. Dr. Lederer

Secrétariat général : avenue de l'Yser 19 - 1040 Bruxelles

Tél. : 735.36.02

C.C.P. : 000-0321178-11

Société de St. Luc de Bruxelles. Dr. J. Sacré - Av. d'Huart 130 a - 1950 Kraainem.

Société de St. Luc de Charleroi. Dr. Dercq G. - rue de l'Industrie 1 - 6100 Mont-sur-Marchienne.

Société de St. Luc de Liège. Dr. P. Olfers - rue E. Solvay 58 - 4030 Grivegnée.

Société de St. Luc de Mons. Dr. Orban - rue Masquelier 39 - 7000 Mons.

Société de St. Luc de Namur. Dr. F. Jonard - rue Blondeau 5 - 5000 Namur.

Société de St. Luc de Tournai. Dr. Hamoir - rue du Champge 13 - 7500 Tournai.

Medicus Mundi

Secrétariat Général : Avenue de Woluwé St Lambert 78 - 1200 Bruxelles
Téléphone : 736.18.31 — C.C.P. 000-0038082-58